

Délégation régionale académique aux relations
européennes, internationales
et à la coopération
Tél : 03 80 44 89 74 (Académie de Dijon) /
03 81 65 74 72 (Académie de Besançon)

Fiche de mobilité collective des élèves à l'international

Joindre :

- une liste nominative des élèves
- une liste nominative des accompagnateurs
- un contact téléphonique sur place

Circulaires :

n° 2011-116 du 3-8-2011 [partenariats scolaires](#)
n° 2011-117 du 3-8-2011 [sorties et voyages scolaires](#)

Important : fiche à envoyer 1 mois avant le début du séjour par mail à :
ce.drareic@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr



L'élève qui quitte le territoire sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale devra présenter : - Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport
- Formulaire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale
- Photocopie du titre d'identité du parent signataire

Nom de l'établissement/ école :

Adresse de l'établissement/ école:

Classes concernées par la mobilité :

Nombre d'élèves :

Nombre d'accompagnateurs :

Mode de transport :

Dates du séjour :

Type de mobilité :

- ☐ Séjour dans le cadre d'un partenariat avec un établissement scolaire (hors Erasmus)
- ☐ Séjour culturel et linguistique (sans accueil dans un établissement partenaire)
- ☐ Séjour Erasmus + consortium
- ☐ Séjour Erasmus + hors consortium

Nom de l'établissement partenaire ou organisme d'accueil pour un séjour culturel, linguistique ou un appariement

Destination :

Ville(s) :

Pays :

Transit via :

Contact de l'accompagnateur responsable : Coordonnées :

Tél. :

Hébergement : ☐ En famille ☐ Hôtels : ☐ Autre :

Visa du chef d'établissement/ directeur d'école